

Zeitschrift: Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles
Band: 39 (1911-1912)

Nachruf: Edouard Cornaz (1825-1911)
Autor: Tribolet, de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDOUARD CORNAZ

(1825 - 1911)

NOTICE BIOGRAPHIQUE¹

La vie entière de ce praticien et savant est celle d'un homme auquel l'inaction fut inconnue ; elle porte l'empreinte d'un attachement indissoluble au travail et au devoir. En outre, elle laisse l'exemple d'une longue carrière utile à ses semblables et fermement attachée à son pays, et cet autre exemple plus rare, celui d'une retraite rendue intéressante par les ressources toujours renouvelées d'un esprit curieux et observateur. Avec Ed. Cornaz c'est une figure qui disparaît, une figure originale, telle qu'on n'en trouve plus beaucoup dans ce siècle de nivellement de toutes choses et surtout des caractères, car ils sont rares les hommes qui, après avoir fourni une carrière si remplie, peuvent partir en ne laissant après eux que des sentiments d'estime et d'affection.

J'aurais désiré que quelque voix plus éloquente que la mienne eût pris à tâche de retracer cette vie si active et si utilement employée. Cette notice restera forcément incomplète et nous nous excusons d'avance de ne pas avoir suffisamment réussi à faire ressortir cette physionomie originale et attrayante. Heureusement que celui dont nous parlons a eu la bonne idée d'agrémenter les loisirs que lui procuraient les dernières années de sa vie, alors qu'il était déjà âgé de quatre-vingts ans révolus, en écrivant plusieurs cahiers de notes dans lesquels il a retracé avec détails les différentes péripéties de son existence. Ce sont ces notes manuscrites, que sa famille a complaisamment mises à notre disposition, qui constituent comme le canevas de la présente notice et donneront à celle-ci un caractère plus précis et plus véridique. En les relisant, on se rend compte de la prodigieuse mémoire que possédait leur auteur, car elles renferment une multiplicité de détails vraiment étonnants, qui ont trait aussi bien à la période active de

¹ Voy. *Revue médicale de la Suisse romande*, XXXI, 206 ; *Verhandl. d. schweiz. naturf. Gesellschaft*, II, 1911 ; *Musée neuchâtelois*, 1911, p. 84, avec portrait.

sa vie, qu'à celle de son enfance à Marseille et à celle de ses études à Neuchâtel et ailleurs. Ma tâche étant de ce fait-là considérablement facilitée, je me suis hasardé à assumer la responsabilité des lignes qui suivent.

Ch.-Aug.-Edouard Cornaz appartenait à une famille très probablement originaire du canton de Fribourg (du hameau de Cornaz, situé entre Estavayer et Cheyres, sur les hauteurs de Murist) et que l'on rencontre établie à Faoug, près de Morat, dès le commencement du XV^{me} siècle, et à Moudon dès une époque inconnue. Son père, Jean-François Cornaz, né à Neuchâtel le 3 novembre 1795, fut d'abord négociant en denrées coloniales à Marseille, puis, de retour au pays, s'établit au château de l'Isle, près de Cossonay (Vaud), devint membre du Grand Conseil vaudois et substitut du préfet de Cossonay, cela au temps où les libéraux d'aujourd'hui, conservateurs d'alors, avaient voie au chapitre et accès aux fonctions publiques. Il mourut à Lausanne le 17 janvier 1876. Sa mère était Sophie-Ester Guébbard, née le 6 décembre 1800 à Livourne (Italie), décédée à Lausanne le 11 février 1883.

Edouard Cornaz naquit à Marseille le 29 septembre 1825, jour de la Saint-Michel, grande époque de déménagement, et on en tira l'horoscope que l'enfant serait fort bruyant. Au bout de quelques années son père, ayant fait de mauvaises affaires grâce à un frère avec lequel il était associé et qui se trouvait établi au Brésil, quitta la France et vint s'établir avec sa famille au château de l'Isle, dont il était devenu propriétaire à la mort de sa mère.

C'était en 1835. Peu de jours après son arrivée en Suisse, le jeune homme était conduit en pension à Neuchâtel, où il devait se préparer à entrer au collège tôt après les vacances d'été. Le nouveau bâtiment du Gymnase (actuellement Collège Latin) venait d'ouvrir ses portes ; il y subit un examen d'admission qui l'introduisit dans la III^{me} classe de l'ordre latin. Remarquons à ce propos qu'en arrivant à Neuchâtel il se trouvait plutôt avancé au point de vue des études, mais le changement complet dans le mode d'enseignement et l'importance qu'on attachait à la mémorisation, qui n'avait jamais été son fort, constituèrent pour lui une difficulté qu'il ne s'attacha malheureusement pas assez à surmonter. C'est la raison pour laquelle il dut doubler régulièrement chaque classe avant de parvenir aux Auditoires, où il entra en automne 1838.

Ici il suivit les cours de littérature grecque et latine, de rhétorique et de littérature française, de philosophie, d'histoire naturelle, de physique et de chimie, de mathématiques, de géographie et d'allemand, cours qui constituaient alors les matières de l'enseignement supérieur à Neuchâtel.

Il est intéressant d'entendre Cornaz qualifier l'enseignement d'Agassiz. Voici ce qu'il dit à ce sujet dans ses notes : « M. Louis Agassiz était chargé de l'enseignement de l'histoire naturelle, soit de la zoologie, de la botanique, de la géologie (plus spécialement de la paléontologie), auxquelles il dut joindre, lors de la fondation de l'Académie, l'anatomie comparée. On le voit, la tâche était considérable et comme il se livrait à des travaux scientifiques jusque tard dans la nuit, il arrivait souvent que M. Charles Girard, son ancien domestique, devenu peu à peu son collaborateur, venait nous avertir que M. le professeur n'était pas assez bien pour venir nous donner son cours. En outre, il avait de plus longues vacances que les autres professeurs, sans doute à cause de ses excursions scientifiques au glacier de l'Aar, de sorte qu'il y avait « plus d'honneur que de bonheur » d'être son élève. Dans ses cours il s'appliquait surtout à nous faire profiter de ses travaux spéciaux sur les Oursins, les Etoiles de mer et les Poissons (plus spécialement ceux d'eau douce), disant que nous pouvions étudier dans des livres les sujets qu'il traitait par trop rapidement... »

Survint en 1841 la fondation de la première Académie. Les élèves des Auditoires pouvant s'y faire inscrire, Cornaz usa de cette liberté pour suivre les cours de latin et de grec du professeur Ch. Prince (1808-1869) et celui de géologie d'Agassiz (1807-1873). A côté de nombreuses leçons particulières, destinées à perfectionner sa culture générale, il entendit aussi un cours de Carl Vogt (1817-1895), collaborateur d'Agassiz, sur l'anatomie et la physiologie humaines. C'est à cette époque qu'il fit partie de la « Société des étudiants neuchâtelois », devenue plus tard « Société de Belles-Lettres », de novembre 1841 à février 1843.

Les souvenirs que l'étudiant d'alors a laissé sur son premier séjour à Neuchâtel sont pleins de renseignements ayant trait à la vie sociale de cette époque et aux événements qui s'y passèrent. Ils sont, en outre, intéressants par les détails qu'ils donnent sur les écoles et les appréciations qu'ils émettent sur les différents professeurs.

Avant de commencer à l'Université de Berne ses études de médecine, le jeune Cornaz éprouvait le besoin d'apprendre plus

à fond l'allemand qu'il ne le savait. Les leçons qu'il avait reçues à Neuchâtel lui avaient inculqué les règles de la grammaire, mais pas suffisamment les mots, que seule une pratique de la langue en pays allemand pouvait faire entrer dans son cerveau. Dans ce but il se rendit en avril 1844 à Cannstadt près de Stuttgart, dans une pension où se trouvait déjà un de ses compatriotes et de ses camarades. Avant son départ, le père de celui-ci lui dit : « Comme je l'ai écrit à mon fils¹, je vous permets de parler le français ensemble pendant vingt-quatre heures, après quoi plus un mot dans cette langue. » Il fit honneur à cette recommandation, et, dès le lendemain matin, s'entretint exclusivement en allemand, bien qu'il fut si emprunté que, pendant quelque temps, il arrivait toujours aux repas avec un dictionnaire. Au reste, il n'a pu, dans la suite, assez se louer d'avoir suivi le conseil impératif de M. de Marval, non seulement avec son fils, mais aussi avec les deux autres compatriotes qui vinrent le rejoindre dans cette pension et devinrent dans la suite ses beaux-frères, Alfred DuPasquier, de Neuchâtel, et Ch. Marcel, de Lausanne. Chose curieuse, avant de partir pour Cannstadt, Cornaz avait le sentiment qu'il n'en reviendrait pas, sentiment qu'il se gardait bien de laisser soupçonner à qui que ce fût, car « pour m'étourdir, je fus, à ce qu'il raconte, d'une gaieté exagérée dans les soirées auxquelles je pris encore part ». C'était, du reste, la première fois qu'il quittait Neuchâtel et ses parents. Mais ses idées noires ne tardèrent pas à disparaître, et ce séjour d'Allemagne devint un temps très heureux de sa vie, pendant lequel sa tâche ne consista qu'à apprendre l'allemand, ce qui avait lieu même dans les promenades.

Maintenant qu'il était en âge et en état de le faire et qu'il avait au préalable eu soin de se mettre de son mieux au courant de la langue dans laquelle il allait entreprendre ses études, Cornaz partit en octobre 1844 pour Berne, où il commença sa médecine en se rendant à l'Anatomie. Le cours venait de commencer et le professeur Theile démontrait la musculature de la cuisse. « Je ne fus, dit-il, pas impressionné par la vue de ce membre de cadavre placé sur une table dans l'amphithéâtre et m'assis auprès de mes futurs camarades d'études dont je ne connaissais aucun. A côté de la table était suspendu un squelette sur le fémur et le bassin duquel le professeur expliquait les points d'insertion des muscles de la cuisse... Ce n'est que plus tard, alors que je pénétrais pour

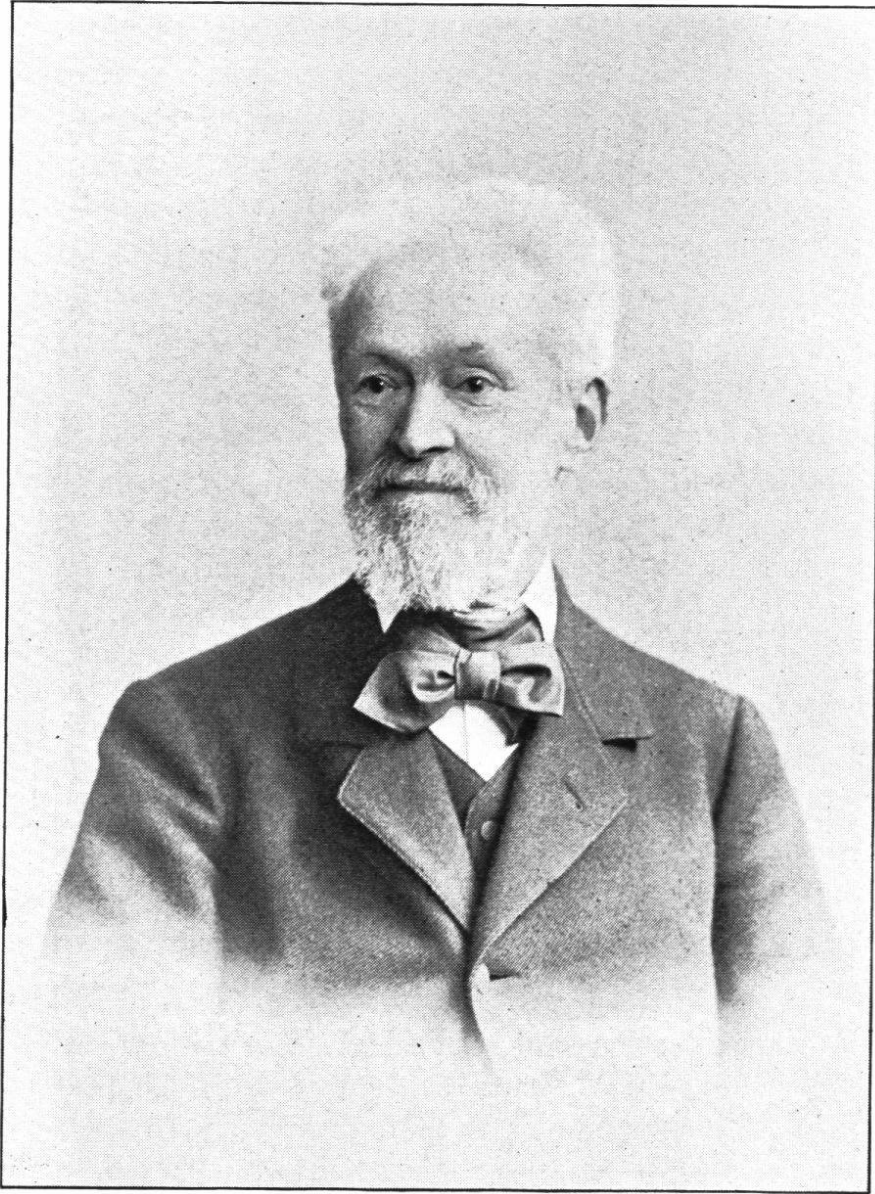
¹ Le docteur François de Marval, né en 1826, mort en 1855.

la première fois dans un hôpital et que j'assistais, à Lausanne, à une opération et à des pansements, sous la conduite du Dr Matth. Mayor (1775-1847), que j'eus un léger étourdissement.» Notons que pendant son séjour à Berne il fut un des premiers à expérimenter les effets des propriétés anesthésiques de l'éther, qui venaient d'être mises en pratique et introduites dans le monde médical par l'anglais Jackson. Les étudiants s'éthérisaient même mutuellement, afin de se rendre mieux compte de la valeur de ce nouveau médicament et cela sans se douter du danger qu'il y avait à faire de pareils essais. En même temps il assista aux premières opérations pratiquées sous l'influence de ce nouvel agent par le professeur Demme.

En août 1848 il se présente aux examens finaux et fut reçu *cum laude*. Sa dissertation inaugurale, empruntée à un sujet d'oculistique, avait pour titre : *Des abnormités congéniales des yeux et de leurs annexes*. Les examens se composaient d'une première partie écrite, puis d'examens oraux. Pour les premiers on se rendait à l'Anatomie, où le professeur Valentin, chargé de surveiller les candidats, leur donnait à tirer au sort pour chaque branche une question sur deux. La surveillance qu'il exerçait était nulle, aussi le concierge, aide d'anatomie, ne manqua-t-il pas de demander à Cornaz quels livres il devait aller lui chercher à la maison. Chose étonnante, son refus d'en profiter parut à celui-là une nouveauté. Quant aux examens oraux, ils se passèrent en une seule séance, présidée par le professeur Miescher, doyen en charge, qui veillait à ce que chaque professeur ne dépassât pas le temps voulu, mais qui n'interrogeait pas lui-même.

Son diplôme en poche et après quelques semaines passées dans sa famille à l'Isle, séjour qui lui était nécessaire pour se remettre des fatigues que lui avait occasionnées sa préparation aux examens, le jeune docteur se rendit en octobre à Genève, où il désirait se remettre au français qu'il avait un peu oublié et se préparer en vue des examens pratiques qu'il devait subir à Neuchâtel avant de s'y établir¹. « J'y suivis à l'hôpital, raconte-t-il, les visites des docteurs Bizot (chirurgie) et Rilliet (médecine), et fus introduit par le Dr Lombard aux séances de la Société médicale et à celles de la Société de physique et d'histoire naturelle. Grâce à lui, je fis la connaissance de nombreux médecins, en particulier du Dr Herpin, bien connu par ses travaux sur l'épilepsie, de Chaponnière, de Marc

¹ A cette époque il n'existait encore ni Concordat intercantonal, ni examens fédéraux. Chaque canton faisait subir aux jeunes médecins qui se présentaient des examens spéciaux, qui les autorisaient à pratiquer dans le canton.



S. W. Cornay

1825-1911

d'Espine et même du chirurgien Isaac Mayor, puis du professeur de physique, Elie Wartmann, qui avait écrit sur le daltonisme ; je vis aussi le général Dufour et fit visite au vieux professeur Maunoir, concurrent de Delpech pour la chaire de chirurgie de Montpellier. »

Revenu à Neuchâtel, il se présente en janvier 1849 aux examens de pratique qui devaient lui fournir l'accès de sa profession dans le canton. Examiné par le Dr. J.-L. Borel, ancien médecin du Roi et médecin de l'hôpital bourgeois, le Dr de Castella, médecin en chef de l'hôpital Pourtalès, tous deux membres de l'ancienne Commission de santé que le gouvernement de 1848 n'avait pas encore réorganisée, et le Dr Ferdinand DuBois, médecin à Neuchâtel, il obtenait la patente cantonale de médecin-chirurgien le 6 février 1849, devenant ainsi le premier médecin autorisé par le nouveau régime.

Sauf un court séjour à Genève, Cornaz n'avait fait jusqu'ici ses études qu'en pays allemand. C'est pourquoi il désirait encore entendre traiter de médecine en français et se perfectionner ailleurs dans son art. A cet effet il alla passer le semestre d'été de 1849 à Montpellier. A en juger d'après ses souvenirs, ce séjour fut pour lui des plus agréables et s'il n'avait pas été décidé de s'établir à Neuchâtel, c'est là qu'il aurait le mieux aimé vivre. La société protestante, entre autres, fut très hospitalière pour lui. La faculté de médecine était vitaliste¹ et dans chaque discours d'ouverture on rendait hommage à cette doctrine, opposée aux principes de celle de Paris. Chose bizarre, il semblait que grâce à ce principe ce fut la partie médicale de l'enseignement qui fleurit surtout à Montpellier, tandis qu'en réalité la chirurgie y était bien mieux représentée.

Avant de rentrer à Neuchâtel, Cornaz désirait encore poursuivre ses études pendant un certain temps à Paris. Il s'y rendit en automne 1849, après avoir passé en Suisse ses vacances d'été, et s'y rencontra avec plusieurs parents et amis. C'est la raison pour laquelle il a toujours conservé un excellent souvenir de l'année qu'il y passa. Le Dr Herm. Lebert² (1813-1878), qui devint plus tard professeur à Zurich et à

¹ Le *vitalisme* défendait la doctrine physiologique qui admet un principe vital distinct à la fois de l'âme et de l'organisme, et fait dépendre de lui toutes les actions organiques. Cette doctrine trouva son expression la plus parfaite avec l'école de Montpellier et surtout avec les professeurs Borden (1734-1806) et Barthez (1722-1776).

² Lebert fut un des premiers à appliquer le microscope à l'anatomie pathologique et, par ses excellents travaux, a fait grandement progresser la pathologie et la clinique médicale.

Breslau, et dont il avait fait, quelques années auparavant, la connaissance aux bains de Lavey, dont il était le médecin, lui fut très utile à son arrivée dans la capitale et lui donna de judicieux conseils pour les études qu'il comptait y faire. Lebert s'occupait beaucoup de microscopie et avait grandement contribué à répandre à Paris l'étude micrographique des tissus morbides. Il l'engagea à suivre dans ce domaine un cours particulier du Dr Ch. Robin (1821-1885), alors agrégé et plus tard professeur à la faculté de médecine, cours auquel il se rencontra avec le Dr Albert de Graefe (1828-1870), dans la suite professeur à Berlin, célèbre comme oculiste, et avec lequel il se lia particulièrement et se retrouva aux polycliniques pour les maladies des yeux du Dr Jules Sichel (1800-1868) et de son élève, le Dr Desmarres (1810-1822). Le premier mit même à sa disposition sa riche bibliothèque en vue des recherches que Cornaz poursuivait sur les abnormités congénitales des yeux. Celui-ci assista aussi au cours d'opérations des Drs Verneuil (1823-1895) et Broca (1824-1880), deux chirurgiens qui se sont fait un nom dans la chirurgie opératoire, cours auquel il prit part avec un grand intérêt après ceux qu'il avait suivis à Berne et à Montpellier.

Mais à côté des cours spéciaux, qui avaient lieu à d'autres heures que les cliniques, il y avait l'enseignement officiel. Les cliniques de Paris avaient un grand inconvénient, celui d'avoir lieu toutes dans la matinée, à peu près à la même heure, de manière qu'il était à peu près impossible d'en suivre deux successivement. Des diverses cliniques auxquelles Cornaz prit part, celle du Dr Ricord (1800-1889) sur les maladies vénériennes, à l'hôpital du Midi, était certainement une des plus instructives et des mieux données. Ricord avait beaucoup d'esprit et une vaste expérience ; il émaillait ses leçons cliniques d'anecdotes tirées de sa pratique et racontées avec entrain. Mais chacune d'elles avait un intérêt clinique et aucune n'y venait sans avoir une utilité pratique d'enseignement. Les leçons cliniques du professeur Velpeau (1795-1867), à la Charité, étaient d'une toute autre nature. Vieilli sous le harnais de l'enseignement, celui-ci était encore jeune de cœur et ne manquait pas de trait à l'occasion. Les cliniques de l'hôpital des Enfants malades et de l'Hôtel-Dieu eurent aussi fréquemment ses visites. Quant aux cours théoriques, donnés par les professeurs de la faculté, ils ne l'attirèrent pas beaucoup et il ne s'y rendit que de temps à autre, écoutant des leçons détachées. Au reste, s'il trouva leur enseignement souvent brillant, en revanche il put constater que celui-ci était fort

incomplet. On sentait parfaitement, à ce qu'il raconte dans ses souvenirs, que dans la plupart des cas les étudiants étaient renvoyés à étudier dans les livres de leurs professeurs.

Mais si la médecine prenait tout son temps, il fut cependant heureux d'assister à quelques-unes des leçons hebdomadaires de N. Rosseeuw Saint-Hilaire (1802-1889), professeur d'histoire à la Sorbonne. A ce propos, rapportons une courte anecdote : « Ce cours était si suivi, dit-il, qu'il n'y avait pas de salle chauffable disponible et que les leçons avaient lieu dans un grand amphithéâtre froid où les auditeurs conservaient leurs couvre-chefs et battaient même de la semelle en attendant l'entrée du professeur, aussi celui-ci, en s'asseyant, saluait-il son auditoire, mais en remettant immédiatement son chapeau. On voyait assister à ce cours littéraire des pasteurs protestants et même un ou deux abbés. Un jour le professeur dit qu'il y avait dans un livre de la Bible un passage tellement en rapport avec son sujet, qu'il désirait faire l'expérience d'essayer de lire un fragment de la Bible à la Sorbonne, mais qu'à la moindre marque de réprobation il fermerait le livre en tirant la conclusion, non que le roi Salomon avait tort, mais qu'on ne pouvait pas lire la Bible en pleine Sorbonne. Là-dessus, ouvrant le livre des Proverbes, il lut le passage relatif à la femme débauchée, au chapitre VII, et dit à ses auditeurs : « Ne se croirait-on pas dans Paris ? » Puis, en terminant sa lecture, il ajouta : « Non, Messieurs, je ne m'étais pas trompé, on peut encore lire dans la Bible à la Sorbonne ! »

Le séjour de Paris terminé, Cornaz rentra à Neuchâtel en passant par la Belgique. Il désirait surtout faire la connaissance du Dr Florent Cunier (1812-1853), à Bruxelles, rédacteur des *Annales d'oculistique*, qui avait fait paraître dans ce recueil une flatteuse analyse de sa dissertation inaugurale et où il ne tarda pas à publier plusieurs de ses premiers travaux. De Bruxelles il visita successivement, non en médecin, mais en touriste, Anvers, Bruges, Gand, Liège, Louvain, Malines et rentra en Suisse par Aix-la-Chapelle, Strasbourg et Bâle¹. Il revenait dans son pays la tête remplie de projets nouveaux, remuant dans son esprit, comme il le raconte, des idées de fondation d'une Société de médecine et d'une Société littéraire, entreprises auxquelles il associait celle de s'efforcer de donner une nouvelle vie à la Société des sciences naturelles, qui se ressentait encore du départ d'Agassiz et plus encore des commotions

¹ Quelques années après il refit en Belgique et en Hollande un second voyage, au point de vue plus spécialement médical, dont il a publié le récit dans l'*Echo médical*, sous forme d'une série de lettres adressées à divers correspondants.

politiques de 1848. « Si je ne pus faire que peu de choses dans ce but, ajoute-t-il, je parvins d'autre part à fonder la Société médicale de Neuchâtel et, avec quelques amis, s'établit une Société littéraire qui exista quelques années. »

Enfin il pouvait inaugurer sa carrière médicale et, le 1^{er} septembre 1850, il commence son service d'internat à l'hôpital Pourtalès, sous la direction du Dr J.-F.-P. de Castella (1788-1860), qui se trouvait à la tête de cet établissement hospitalier depuis sa fondation en 1811. Il succédait à son ami et ancien camarade de Cannstadt et de Berne, le Dr François de Marval, et s'établissait dans la maison du Faubourg de l'Hôpital n° 28, qu'il ne quitta plus dès lors et où s'est écoulée sa laborieuse carrière. Des neuf témoins de ses débuts dans la pratique médicale, le Dr Léopold de Reynier, père (1808-1904), mourut le dernier en 1894, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

« Mon service à l'hôpital Pourtalès, dit-il, en qualité d'interne (mot fort impropre puisque je n'y habitais pas), consistait à y faire la visite du matin avec mon chef, à l'assister dans les pansements importants et les opérations, et dans une contre-visite seul le soir. Après les grandes opérations, quand cela était nécessaire, je devais coucher à l'hôpital dans la salle d'attente, au fond de laquelle était mon lit. Naturellement j'étais libre de pratiquer à côté de ce service, chose qui ne devait pas m'être facile, vu que mon prédécesseur, à côté de son année d'internat, avait eu un tel succès auprès de la clientèle pauvre qu'il me fut bien difficile d'y pénétrer. »

Le Dr de Castella ayant donné sa démission pour le 24 juin 1855, la place de médecin-chirurgien en chef de l'hôpital Pourtalès fut mise au concours. Le jeune interne se présenta avec trois de ses amis et contemporains, et fut nommé le 2 mars à l'unanimité des membres du Comité de direction. Dès qu'il se vit à la tête de cet établissement, où il venait de passer cinq années, alors que le poste de médecin-interne n'était généralement occupé que pendant un an par le même titulaire, années pendant lesquelles il avait appris à connaître suffisamment le service des malades pour savoir où il était désirable d'introduire des réformes, il se mit courageusement à l'œuvre et apporta ainsi bien des améliorations rendues nécessaires par les progrès que la science médicale avait faits depuis l'époque lointaine où son prédécesseur était venu s'installer à Neuchâtel (1811). Cette tâche lui fut grandement facilitée par le fait que son ami, le Dr F. de Pury (1829-1902), alors en vacances, avait consenti à consacrer les trois mois qu'il comptait passer à Neuchâtel à le seconder comme médecin-interne.

Cornaz est resté à la tête de cet hôpital jusqu'au 1^{er} janvier 1893, après l'avoir servi pendant quarante-deux ans avec une fidélité et une conscience qui ne se sont jamais démenties, un zèle et un dévouement dignes d'éloges. Dans ses visites quotidiennes il fit preuve d'une telle exactitude qu'en le voyant arriver chaque matin à heure fixe on a pu dire, à ce qu'on raconte, qu'il aurait été possible de régler sa montre d'une façon précise. Ce furent des raisons d'âge et de santé qui lui firent donner sa démission, l'obligeant à rompre les liens professionnels qui l'attachaient à cet établissement hospitalier et à clore une carrière utile, consacrée au soulagement et à la guérison de bien des milliers de malades confiés à ses soins. Il se retira avec le titre de médecin-chirurgien honoraire que lui conféra à cette occasion la Direction de l'hôpital. Chose curieuse et qui vaut la peine d'être mentionnée, l'hôpital Pourtalès n'a eu depuis sa fondation en 1811 jusqu'en 1893, soit pendant plus de trois-quarts de siècle, que deux seuls médecins en chef qui ont chacun rempli leurs fonctions pendant plus de quarante ans. Aussi leurs noms restent-ils particulièrement attachés à l'histoire de cet établissement.

En même temps qu'il donnait sa démission de l'hôpital, Cornaz abandonnait aussi sa clientèle particulière. Fatigué par un labeur incessant, il entra dans une période de retraite justement méritée pour s'adonner entièrement à ses occupations favorites et aux études qui l'intéressaient. En 1898, la Société médicale neuchâteloise célébrait le cinquantenaire de son doctorat et lui offrait à cette occasion un bronze artistique, reproduisant la figure d'Ambroise Paré (1517-1590), le créateur de la chirurgie française au XVI^{me} siècle, juste hommage rendu au labeur incessant dont il fit preuve pendant le demi-siècle de son activité comme médecin.

Ayant un sentiment élevé de la dignité de sa profession, il laisse le souvenir d'un praticien consciencieux et d'une exactitude qui ne s'est jamais démentie. Sous des dehors sévères et froids, il cachait un cœur sensible et généreux, et traitait ses malades avec une conscience scrupuleuse. Affectueux avec eux, n'épargnant pas le temps qu'il consacrait à ses visites, il savait que si le médecin ne peut toujours guérir, il sait au moins soulager et peut toujours consoler. Il fut, dans toute l'acception du terme, un véritable médecin de famille. En outre, il s'est toujours montré d'une parfaite correction dans ses rapports avec ses confrères, prodiguant aux jeunes des encouragements et des conseils que rendaient précieux sa longue expérience et sa rare sagacité.

Ed. Cornaz fut un savant qui a beaucoup écrit. Le nombre des publications qu'il a faites pendant sa longue carrière, est considérable et un rapide coup d'œil jeté sur la liste annexée à cette notice permet de se rendre compte de leur importance, de l'étendue de ses connaissances et de sa remarquable activité. Ses travaux n'ont pas tous trait à la médecine ; ils sont aussi consacrés à la botanique et à l'histoire qu'il étudiait avec son soin habituel de précision et de minutie. Sans avoir eu précisément de sujets favoris, curieux de savoir, ardent et passionné pour ce qu'il entreprenait, tout était pour lui un objet de recherches et d'études nouvelles. C'est qu'il fut un érudit dans l'entière étendue du terme. Littérature classique, histoire, sciences naturelles, les questions religieuses, la musique, tout l'intéressait et sa prodigieuse mémoire, conservée jusqu'à l'extrême vieillesse, mettait tout à sa place dans un cerveau où l'ordre et la méthode ne laissaient aucun vide. Il possédait une culture générale très étendue, culture qu'on ne rencontre plus que rarement parmi la nouvelle génération, mais qui était plus répandue autrefois chez les personnes, plus nombreuses que de nos jours, qui avaient tenu à faire leurs humanités. C'est cette large culture qui lui permettait d'aborder les sujets les plus variés, car il avait mis son amour-propre à ne demeurer étranger à aucune des branches du savoir humain. Aussi, un de ses confrères a-t-il pu dire, avec raison, que Cornaz était un dictionnaire vivant. Lorsqu'on le mettait à contribution, lui demandant un renseignement, une date, une donnée quelconque, le dictionnaire s'ouvrait tout grand et jamais on ne prenait sa science ou sa mémoire en défaut. Il était vraiment étonnant par la précision de ses réponses et laissait l'impression de ne rien ignorer.

Sa thèse inaugurale et ses premières publications se rapportent aux anomalies de l'organe visuel et il se serait probablement consacré spécialement à l'ophtalmologie, vers laquelle l'entraînaient ses goûts, si ses fonctions hospitalières ne l'avaient ramené à la médecine générale. A défaut de revues suisses qui n'existaient pas encore à cette époque, ce furent les journaux belges qui eurent la primeur de ses travaux, la Belgique étant à ce moment un pays plus riche en recueils périodiques médicaux que la France.

La Suisse romande et les pays français limitrophes n'avaient alors encore aucun organe destiné aux sciences médicales et cela malgré l'existence de plusieurs sociétés médicales, d'une faculté de médecine et de pharmacie, de conseils de santé, de salubrité et d'hygiène publics, de nombreux hôpitaux

généraux ou spéciaux. Cornaz combla lui-même cette lacune en fondant, en 1857, l'*Echo médical*, le premier recueil périodique de ce genre qui ait paru dans nos régions. Il lui avait semblé avantageux de réunir dans un même cadre les multiples documents relatifs aux questions médicales, pharmaceutiques et vétérinaires, que pourraient lui adresser les nombreuses personnes dont il s'était assuré au préalable la collaboration. Ce projet, émis avec hardiesse par son auteur, répondait à un besoin réel, preuve en sont les articles nombreux et variés que cette revue livra à la publicité pendant les cinq années de sa trop courte existence. Il a publié seul les deux premières ; en 1859 il s'adjoignit comme collaborateur son ami le Dr F. de Pury, à Neuchâtel, et en 1861 le Dr H. Rossier, à Vevey.

L'*Echo médical* était rédigé avec beaucoup de soin et s'efforçait de tenir ses lecteurs au courant de tout ce qui, chez nous, comme ailleurs, pouvait intéresser le monde auquel il était destiné. Il parut mensuellement pendant les quatre premières années et deux fois par mois la dernière. Chaque livraison contenait des articles originaux, suivis des extraits des procès-verbaux des sociétés médicales de Neuchâtel et de Genève (il ne put jamais obtenir le moindre extrait d'un procès-verbal de la société vaudoise), une revue de la presse médicale, un bulletin bibliographique et une chronique médicale. Cornaz y a inséré quantité d'articles relatifs à des faits empruntés à sa pratique journalière ou à des questions intéressant la médecine. La publication de cette revue fut pour son créateur l'occasion de nombreuses relations qu'il noua à ce propos et eut pour lui une heureuse influence en réclamant un travail incessant et la lecture de nombreux journaux étrangers pour l'analyse desquels il s'était, au reste, assuré l'aide de nombreux et bienveillants collaborateurs. Malheureusement, les devoirs professionnels augmentant sans cesse ne permirent ni à l'un ni à l'autre des rédacteurs de continuer cette intéressante publication, et malgré tous leurs efforts pour se trouver des continuateurs elle ne tarda pas à être supprimée. C'est le *Bulletin de la Société vaudoise de médecine*, devenu plus tard *Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande*, qui recueillit, en 1866, la succession de l'*Echo médical*.

Ed. Cornaz fut aussi l'initiateur et un des fondateurs de la première société de médecine qui ait existé dans le canton. Constituée en octobre 1852, la *Société médicale de Neuchâtel*, dont faisaient partie non seulement les médecins, mais aussi les pharmaciens, dentistes et vétérinaires de la ville et des deux districts du Vignoble, fut dissoute en novembre 1866 et

remplacée par des réunions libres qui devaient avoir lieu mensuellement et ne tardèrent pas, à leur tour, à être aussi supprimées. Une tentation faite l'année suivante de reconstituer la Société médicale n'eut pas de résultat. Pendant la durée de cette société il en fut un des membres les plus zélés et remplit pendant les huit premières années les fonctions de secrétaire.

Dans l'intervalle s'était fondée, en novembre 1860, à la suite d'une réunion du corps médical cantonal à Neuchâtel, réunion provoquée par la Société médicale à l'occasion du Concordat pour l'exercice de la médecine, de la pharmacie et de l'art vétérinaire, la *Société neuchâteloise des sciences médicales* dont la Société médicale était devenue dès 1861 une section locale, tout en conservant son autonomie complète¹. A son tour, cette seconde association fut également dissoute en mai 1874, par suite de divergences de vues survenues au sein de ses membres. Cornaz fut un des membres actifs de cette société dont les procès-verbaux résument un grand nombre de communications et à la présidence de laquelle il fut appelé en 1866.

Quelques mois après, en octobre 1874, se constituait la *Société médicale neuchâteloise*, existant actuellement, société composée uniquement de médecins et qui s'affilia dès son origine au *Centralverein* de la Suisse allemande et, dès 1881, à la Société médicale de la Suisse romande. L'expérience que Cornaz avait acquise de la marche des deux sociétés précédentes, locale et cantonale, l'engagea à se tenir sur la réserve dès la fondation de la société nouvelle et ce n'est que tardivement, en octobre 1886, qu'il s'en fit recevoir, prenant une part plus ou moins régulière aux séances tant qu'elles avaient lieu à Neuchâtel.

Dans la domaine de la médecine, Cornaz s'est occupé d'oculistique et des maladies des yeux, pour lesquelles il paraît, durant les premières années de sa vie pratique, s'être fait une spécialité. Puis, tour à tour, la médecine interne, la chirurgie, l'histoire médicale, la pharmacie ont attiré son attention et lui ont fourni de multiples sujets pour ses nombreux travaux. S'intéressant beaucoup à la vaccine, il s'est appliqué à en populariser l'emploi et a publié à ce sujet divers opuscules pour lesquels il reçut, en 1900, une médaille de vermeil de l'Académie de médecine de Paris.

¹ L'assemblée prit à l'unanimité la résolution de prier les autorités compétentes de ne pas entrer pour le moment dans le Concordat, se réservant de le faire si les circonstances le rendaient plus tard désirable pour le pays.

La question si intéressante et si controversée du Concordat suisse pour l'exercice des professions médicales, qui agita le monde médical pendant plusieurs années, le préoccupa particulièrement. Plus d'une fois déjà des membres du corps médical avaient essayé en vain de changer de canton sans subir de nouvelles épreuves. En 1858, le gouvernement de Genève demanda au Conseil fédéral si les médecins et pharmaciens ayant subi les examens requis pour pratiquer leur art dans un canton, pouvaient s'établir dans un autre sans être soumis à un nouvel examen. La réponse de l'autorité fédérale fut que chaque Etat confédéré peut édicter les conditions que doivent remplir ceux qui veulent y pratiquer la médecine ou la pharmacie, sauf faculté au canton de renoncer, dans des cas particuliers, au choix de réclamer un examen pour des praticiens déjà patentés dans d'autres cantons. Or cette réponse n'avancait pas la question. D'un autre côté, la Société des médecins de la Suisse orientale adressait une pétition à l'autorité fédérale pour obtenir en faveur des médecins et pharmaciens des divers cantons le droit de s'établir dans les autres sans y subir de nouveaux examens. Cette pétition fut renvoyée à l'Assemblée fédérale. En même temps, le Conseil fédéral décidait de porter par circulaire à la connaissance des cantons la substance des pétitions relatives à cette question, ceux-ci devant se prononcer s'ils étaient disposés à conclure entre eux un concordat sur la matière et, en cas d'affirmative, communiquer leurs propositions et instructions.

Les projets de concordat médical qui surgirent à ce propos provoquèrent de la part de Cornaz, dans deux articles insérés dans l'*Echo médical*, une certaine opposition qui était, du reste, partagée par la majeure partie du corps médical des cantons de langue française. C'est la raison pour laquelle il fut nommé, en qualité de représentant de la minorité, dans la Commission fédérale, composée de cinq membres, qui avait été établie pour étudier un règlement d'examens intercantonaux et dont il devint le rapporteur¹. La commission d'Etat de santé de Neuchâtel avait, de son côté, préavisé que le canton s'abstint, du moins pour le moment, d'une participation quelconque aux mesures du concordat proposé, et dans la Société médicale la majorité était du même avis. Sur ces entrefaites, un certain nombre de cantons avaient réussi à conclure, en juillet 1867, un « Concordat touchant le libre établissement du personnel

¹ Ce sont les travaux de cette commission qui aboutirent quelques années plus tard à la rédaction de la Loi fédérale du 19 décembre 1877.

médical ». C'étaient Appenzell Rh.-Ext., Berne, Glaris, Saint-Gall, Schaffhouse, Schwyz, Soleure, Thurgovie et Zurich. Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Lucerne, Uri et Zoug y adhérèrent l'année après. Enfin, Appenzell Rh.-Int., Argovie, Grisons et Neuchâtel (17 juin 1873) y entrèrent les années suivantes¹. Seuls, Fribourg, Genève, Tessin, Unterwald, Valais et Vaud préférèrent s'abstenir. La loi fédérale du 19 décembre 1877 sur l'exercice des professions médicales vint unifier les législations des divers cantons et mettre fin à l'état de choses créé par le concordat. Par ce fait, les examens passés par la Commission de santé se trouvèrent supprimés.

Nommé membre de la Commission d'Etat de santé en 1868, Cornaz en fut le secrétaire dévoué et modèle de 1870 à 1904. Sa connaissance des lois et des règlements en firent un rouage précieux au sein de cette commission administrative. Toutes les mesures utiles, toutes les propositions réellement progressistes trouvaient en lui un chaud et éloquent défenseur, qu'il en ait pris l'initiative ou non. Il eut, entre autres, une large part dans les projets de lois sanitaires actuellement en vigueur. Pendant longtemps, avant l'existence de la loi fédérale sur l'exercice de la médecine qui nous régit actuellement, tout médecin ou pharmacien qui voulait pratiquer dans le canton était astreint à un examen spécial qui lui donnait le droit d'exercer son art. La Commission devenait ainsi fréquemment un jury d'examen et dans ces conditions une grande responsabilité pour ses membres était en jeu. Cornaz y déploya toutes les qualités qui distinguaient son esprit, cela cependant non sans une certaine dose de sévérité qui faisait que les candidats ne se présentaient à ces épreuves qu'avec une certaine crainte. Le préavis du jury étant définitif, cette sévérité qu'on lui a souvent reprochée se comprenait par le fait, qu'en appréciant ces épreuves, il devait se souvenir qu'il s'engageait

¹ Rappelons à ce propos que quelques années auparavant (18 mai 1869), le Dr Coullery avait proposé au Grand Conseil d'établir une liberté complète dans l'exercice de la médecine. En adversaire convaincu de la libre pratique, Cornaz a publié, à la demande de la Société neuchâteloise d'émulation, un long rapport (*Le libre exercice de la médecine dans le canton de Neuchâtel*, 1869) dans lequel il expose combien, dans l'intérêt des populations, l'exercice de la médecine est peu compatible avec la liberté absolue et combien il est du devoir de l'Etat de s'assurer que les médecins présentent des garanties de savoir suffisantes pour la responsabilité morale qu'ils encourent par la pratique de l'art de guérir. La proposition Coullery, qui donna lieu à de longues discussions, trouva sa conclusion dans l'entrée de Neuchâtel dans le Concordat. Sous le régime de celui-ci il n'y eut pas d'examens concordataires proprement dits, mais un examen passé dans un canton concordataire comme Neuchâtel, par exemple, permettait de pratiquer dans les autres qui avaient adhéré à la convention.

à en être le garant vis-à-vis du public en les jugeant trop bénévolement.

Cornaz s'est occupé aussi d'œuvres multiples avec la conscience qu'il mettait en toutes choses. La question des maladies contagieuses l'intéressa particulièrement et c'est lui qui attira l'attention publique sur la nécessité de la création d'un hôpital pour ce genre de maladies dans notre canton. Frappé de ce que l'hôpital Pourtalès, auquel il se trouvait attaché, refusait d'admettre les maladies contagieuses, il souleva, au sein de la Société neuchâteloise des sciences médicales, en 1868, la question d'établir un hôpital destiné spécialement à ce genre de maladies. Un questionnaire relatif au nombre des vénériens, varioleux, galeux et teigneux fut alors adressé à tous les médecins du canton et les documents recueillis remis à une commission dont il fut le rapporteur et au nom de laquelle il publia, l'année suivante, une brochure intitulée : *Les maladies contagieuses et les hôpitaux neuchâtelois*. En même temps, la Société des sciences médicales chargeait son bureau de provoquer un comité d'initiative en dehors de son sein. Ce vœu fut réalisé en assemblée générale de la Société neuchâteloise d'émulation, au sein de laquelle il lut, en 1870, un nouveau rapport intitulé : *De l'urgence d'un hôpital cantonal pour les maladies contagieuses*. Cette réunion se termina par la fondation d'une association pour le traitement des maladies contagieuses, dont il devint le président et qu'il dirigea pendant trente-six ans, jusqu'en 1906, avec un inlassable dévouement.

Lorsqu'en 1870, François Borel (1797-1869) légua sa fortune à l'Etat pour une fondation d'utilité publique ou de bienfaisance, le comité, présidé par Cornaz, demanda au Grand Conseil de l'affecter à un hôpital pour les maladies contagieuses. De son côté, un autre comité, qui étudiait la question des incurables dans le canton, réclamait la création d'un hospice pour les malades que ne pouvaient ou voulaient recueillir les hôpitaux du pays. Le Grand Conseil s'étant prononcé pour un orphelinat à créer à Dombresson, Cornaz ne se trouva pas pour cela découragé et quelques années plus tard la Société pour le traitement des maladies contagieuses, grâce à de nombreux dons et legs, ainsi qu'à des collectes annuelles, entreprenait sur un terrain dont une généreuse donatrice lui avait fait don quelques années auparavant, la construction d'un petit hôpital (hôpital de Chantemerle) qui fut ouvert aux malades en juin 1878. En 1907, le Comité, voyant ses ressources diminuer à mesure que les dépenses augmentaient, provoqua une conférence avec la Direction cantonale de l'Intérieur, celle de l'hôpital Pourtalès

et le Conseil communal de Neuchâtel, afin d'aviser à l'avenir des malades atteints de maladies contagieuses, tâche à laquelle il prévoyait ne plus pouvoir suffir. Les pourparlers engagés aboutirent l'année suivante à la reprise de l'hôpital de Chantemerle par la Commune de Neuchâtel et à la dissolution de la Société pour le traitement des maladies contagieuses, qui abandonnait ainsi généreusement et sans aucune redevance à la communauté l'établissement qu'elle avait créé et entretenu à grands frais pendant trente ans.

Mais Ed. Cornaz ne s'est pas contenté d'exercer son extraordinaire activité dans le domaine de la médecine. Loin de se confiner dans les limites de cette discipline, il s'est occupé, dans les moments nécessairement peu nombreux que lui laissaient ses occupations, avec prédilection de botanique et, l'âge venu, alors qu'il avait complètement renoncé à la médecine, ce fut surtout la botanique qui occupa les loisirs de sa verte vieillesse. Cette prédilection pour cette science si vaste dans son objet, si précieuse dans ses applications et si féconde en agréments, est née dès sa jeunesse, des herborisations qu'il faisait à Marseille avec son père et qu'il continua pendant tout le cours de ses études. Avec quel ardeur et quel amour il recherchait partout les riches présents de Flore ! Les rochers, les montagnes, les vallées et les plaines, les marais, les bords de nos lacs, tout fut mis à contribution pour former le riche herbier qu'il n'a cessé sa vie durant d'augmenter.

Pendant son séjour à Marseille, alors qu'il était encore tout jeune, ses parents lui avaient donné un ouvrage, intitulé le *Cabinet du naturaliste*. Il le lut avec acharnement, sortant parfois de son lit de bonne heure pour le parcourir jusqu'au moment de son lever. D'ailleurs, son père cherchait à lui inculquer le goût de l'histoire naturelle en l'intéressant, pendant les promenades du dimanche, plus particulièrement aux papillons et aux plantes qu'ils rencontraient. C'est à la lecture de cet ouvrage et aux promenades faites avec son père qu'il prit, à ce qu'il se plaisait à raconter plus tard, un goût particulier pour les sciences naturelles et spécialement pour la botanique.

En 1842, son père lui fit le grand plaisir de lui accorder un voyage en Valais avec un de ses contemporains, le botaniste Jean Muret (1799-1877), membre de la Cour d'appel à Lausanne, un des hommes qui était le mieux au fait de la flore suisse¹. Il tira un grand profit de cette excursion, grâce aux

¹ Voy. « Souvenir d'une excursion botanique aux vallées de la Viège il y a une demi-siècle » (1842). *Bull. Soc. murith. du Valais*, 1894.

connaissances spéciales que possédait son guide. Ce fut la première herborisation sérieuse qu'il fit dans les Alpes. Précédemment il avait été au Col de Balme et à la Dent de Morcles et, depuis l'Isle, où il avait l'habitude de passer ses vacances chez ses parents, avait fréquemment visité la vallée du lac de Joux, la Dent de Vaulion, le Mont-Tendre et la Dôle. Or toutes ces excursions avaient grandement contribué à le familiariser aussi bien avec la flore des Alpes, qu'avec celle du Jura. L'année suivante, en 1843, il eut l'occasion d'accompagner l'auteur de la « Flore du Jura » dans un voyage à la Grande-Chartreuse, au Mont-Cenis et à Turin, avec retour par le Grand Saint-Bernard. Soit dit en passant, Ch.-H. Godet était son maître et son conseiller. Depuis le départ pour l'université de son ami Jules Lerch, passionné comme lui de botanique, il lui aidait à déterminer et à classer les plantes qu'il récoltait sans cesse. Durant les vacances d'été de 1845 nous retrouvons de nouveau le jeune étudiant en compagnie de Jean Muret, dans une course à la vallée de Binn et au Tessin. C'est à cette époque qu'il fit la connaissance de Léo Lesquereux, que sa surdité avait forcé de renoncer aux études et qui s'était voué à l'horlogerie, réservant à la botanique le samedi et le dimanche. Passionné de bryologie, celui-ci enrichit l'herbier de Cornaz de nombreuses espèces de mousses. Pendant son séjour à Berne, celui-ci se lia avec R.-J. Shuttleworth (1810-1874), à la fois botaniste et conchyliologue, avec L.-E. Scherrer (1785-1853), pasteur à Belp et J.-G. Trog (1781-1865), ancien pharmacien à Thoune, qui lui furent d'une grande utilité, les deux derniers entre autres, pour la détermination des lichens et des champignons de sa collection. A Montpellier nous le voyons faire connaissance avec le professeur Félix Dunal (1777-1856), élève et successeur d'Aug.-Pyr. de Candolle à la chaire de botanique, et à Paris il ne manque pas de suivre les excursions de la faculté des sciences que dirigeait Adrien de Jussieu (1797-1853).

Ainsi donc, dès les années de sa jeunesse et pendant tout le cours de ses études, tant à Neuchâtel qu'à l'étranger, il cultive avec passion la botanique et ce n'est que lorsqu'il se vit lancé dans les multiples occupations de la vie pratique qu'il l'abandonna plus ou moins. Dès lors il ne peut plus lui consacrer que ses rares moments de loisirs et chaque année, pendant les vacances qu'il passa pendant longtemps aux bains de Bormio (Valtelline)¹, il aimait à s'y retremper. Ce n'est qu'à

¹ Le *Bulletin* a publié en 1888 et 1900 deux travaux sur la flore de cette région du versant sud des Alpes, que nul ne connaissait mieux que lui.

partir du moment où il quitta son hôpital et sa pratique, qu'il s'y replongea de nouveau, heureux de trouver dans son vaste herbier, qu'il augmentait et classait sans cesse, un délassément agréable et un heureux passe-temps dans les loisirs qu'il avait si bien gagnés¹. Nous n'oublierons pas de dire qu'il fit longtemps partie de la *Société helvétique pour l'échange des plantes*, fondée en 1870 par les professeurs Morthier et Tripet, et se trouvait en relation avec la plupart des botanistes suisses et bien des botanistes étrangers.

La science qu'on a appelé la science aimable a eu de tout temps chez nous de fervents et fidèles adeptes dont la chaîne n'a pour ainsi dire jamais été interrompue. Avec Ed. Cornaz a disparu le dernier survivant de cette phalange d'hommes qui, dans le cours du XIX^{me} siècle, s'est beaucoup occupée de la flore du pays et a, par ses publications et ses multiples observations, grandement contribué à la faire connaître. C'est à cette phalange qu'appartiennent des noms tels que ceux de Albert de Büren (1791-1874), Ch.-H. Godet (1797-1879), Louis Chapuis (1801-1884), Célestin Nicolet (1803-1871), Léo Lesquereux (1806-1889), V. Andreae (1817-1900), Dr Jules Lerch (1818-1896), Louis Favre (1822-1904), Dr Paul Morthier (1823-1887), Fritz Tripet (1843-1904).

L'histoire de Neuchâtel a également beaucoup intéressé Ed. Cornaz, et cela surtout au point de vue médical², mais sans que toutefois il se soit spécialisé dans cette direction. Le *Musée neuchâtelois* le comptait au nombre de ses fondateurs. Il en était, avec le Dr L^s Guillaume, directeur du Bureau fédéral de statistique, à Berne, le dernier survivant. Dès l'origine de cette publication un nouveau champ d'activité s'ouvrait pour lui, qui avait toujours montré un goût particulier pour notre histoire locale et l'étude du passé neuchâtelois. Cette revue n'eut pas de collaborateur mieux renseigné, plus assidu aux séances du comité de rédaction et même, lorsque la fatigue de ces longues soirées ne lui permit plus d'y assister, il suivit encore ses travaux avec le même intérêt.

Nous avons rappelé précédemment les projets que nourrissait Cornaz à son retour de Paris de fonder une société médi-

¹ Cornaz a laissé plusieurs herbiers : l'un, européen, a été acheté par M. Emile Burnat et donné au Conservatoire de botanique de Genève; l'autre, exotique, a trouvé un preneur en Allemagne. Celui de Bormio, les lichens et les mousses, de même que les doubles ont été donnés à l'Institut botanique de l'Université de Neuchâtel.

² Nous citerons surtout dans l'ordre de ses travaux historiques, les *Notices relatives à l'histoire médicale de Neuchâtel*, parues en cinq séries de 1870 à 1900.

cale et de créer une société littéraire. Nous avons parlé plus haut de la Société médicale. Conjointement avec ses amis Félix Bovet, bibliothécaire de la Ville, Alfred DuPasquier et Henri Jacottet, avocats, Ed. de Pury-Marval, Paul Guébbard et Henri Wolfrath, éditeur, il créa aussi une petite société qui prit le nom de *Société d'émulation littéraire* et se réunissait mensuellement, chacun de ses membres devant à son tour présenter aux séances un travail écrit. Cette société ne dura malheureusement que quelques années pendant lesquelles elle ne fit qu'une seule recrue. Les travaux présentés, reliés en trois volumes, ont été remis il y a une dizaine d'années à la Bibliothèque de la Ville, où ils restent malheureusement introuvables. Parmi eux se trouvait une série de communications d'Ed. de Pury sur l'étymologie des noms de lieux et lieux-dits du canton, qui, bien que la connaissance des étymologies ait pris dès lors une base plus scientifique, auraient cependant été intéressantes à consulter.

Ed. Cornaz s'était fait recevoir de la Société des sciences naturelles le 9 janvier 1851. Il en fut un membre zélé et en était le doyen. Le premier travail qu'il publia dans notre *Bulletin* fut l'*Enumération des Lichens jurassiques et plus spécialement de ceux du canton de Neuchâtel*, publié en 1852. Dès lors se sont succédé de multiples communications, d'ordre tant médical que botanique, dont on peut consulter la liste à la fin de cette notice et qui sont une preuve de l'activité développée par leur auteur au sein de notre société. Il fut aussi membre de la Société helvétique des sciences naturelles, à laquelle il appartint de 1851 à 1906, époque où il donna sa démission. Dans les dernières années de sa vie il en était un des doyens d'âge (seniores). En outre, une trentaine de sociétés savantes de Suisse et de l'étranger avaient tenu à se l'attacher, en raison de la notoriété qu'il s'était acquise par la publication de ses nombreux travaux, en qualité de membre titulaire, correspondant ou honoraire¹.

Ses publications lui ont mérité plusieurs distinctions. En 1853, la Société de statistique de Marseille lui décernait une médaille de bronze pour ses recherches sur la coloration de l'iris. Plus tard, la croix de la Société française pour les secours aux blessés lui fut délivrée en récompense de son dévouement envers les soldats malades qui furent internés à Neuchâtel en 1871, et en 1900 le ministère français de l'Intérieur lui décer-

¹ La Société de chirurgie de Paris l'avait, entre autres, nommé membre correspondant à la suite de la publication d'un travail sur la fracture de l'un des condyles du fémur.

nait, sur la demande de l'Académie de médecine, une médaille de vermeil à l'occasion de ses travaux sur la vaccination.

En dehors de sa pratique médicale, Cornaz n'a jamais revêtu de fonctions publiques spéciales. Notons cependant qu'il fit partie de la Commission locale de salubrité dès 1865, de celle de la Bibliothèque de la Ville dès 1869 et de la Commission d'éducation dès 1873.

Bien qu'ayant des opinions politiques très arrêtées, il ne voulut jamais, en sa qualité de médecin, faire ostensiblement partie d'aucun parti ou d'un cercle politique. Il se borna à remplir consciencieusement ses devoirs de citoyen et d'électeur et à les remplir, même à domicile, lorsque la loi eut institué cette possibilité.

Cornaz avait épousé, en 1851, M^{lle} Uranie DuPasquier, de laquelle il eut deux filles et un fils. C'est sans doute avec une légitime satisfaction qu'il vit celui-ci marcher sur les traces paternelles et subir en 1883 ses examens fédéraux de médecine pour venir quelque temps après s'établir aussi à Neuchâtel.

Doué d'une ardeur incomparable au travail et d'une activité extraordinaire, Ed. Cornaz a creusé son sillon avec énergie et s'est fait connaître à la fois en qualité de médecin, de naturaliste et d'historien. Une érudition au secours de laquelle venait une mémoire qui ne faisait jamais défaut, un esprit clair et méthodique, une capacité et un goût pour le travail qui ne connaissaient pas de limites, une activité qui semblait dépasser les forces d'un homme, un amour de l'exactitude et de la précision qui allait jusqu'à la minutie, telles étaient les ressources dont disposait ce savant de vrai mérite, aussi distingué par l'étendue de ses connaissances que par la conscience qu'il mettait dans ses travaux et la modestie avec laquelle il les faisait connaître.

Toute sa vie il fut un travailleur acharné, pratiquant, lisant, fouillant les vieux papiers, écrivant sans cesse. Et il avait la plume facile. Avec sa belle mémoire il était l'exactitude personnifiée. Il savait les lois et les règlements comme d'autres savent l'alphabet et personne ne s'y est jamais plus scrupuleusement conformé. Aussi un de ses amis et collègues a-t-il pu dire, non sans raison, qu'il était né une plume à la main et qu'il couchait sur des règlements. La vivacité de son esprit et l'étendue de ses connaissances en faisaient un causeur agréable, possédant le don d'une conversation nourrie et in-

téressante, fréquemment émaillée de traits d'esprit, ce dont il était coutumier. Il caressait aussi volontiers la rime et eut souvent l'occasion de voir son talent de versificateur mis à contribution.

On peut dire qu'il fut le type de l'homme consciencieux, de probité scientifique parfaite, qui travaille pour son plaisir sans en attendre d'autre récompense que la satisfaction même du devoir accompli. Il laisse — ce qui vaudrait mieux qu'un grand nom dans la science — l'exemple d'une vie consacrée avec le plus grand zèle et le plus entier désintéressement à la recherche de la vérité.

La jeune génération n'a pas beaucoup connu Cornaz. Il suffisait d'avoir rencontré une fois ce vieillard à la taille élancée, à l'œil plein de vivacité et aux gestes décidés pour ne pas l'oublier. Parvenu à un âge avancé, atteint des infirmités qu'apporte la vieillesse et qu'il supporta avec résignation et sérénité, il a conservé jusqu'à la fin toute la lucidité de sa belle et fine intelligence, toutes les qualités de son esprit et de son cœur. Lorsqu'il fallut se résigner à l'inaction, le sacrifice était grand pour une nature comme la sienne. Il sut se soumettre. C'est que s'il était un esprit fortement scientifique, il était en même temps un chrétien convaincu et actif, dont la foi était aussi ferme qu'elle était éclairée. Sa vie est une preuve que ces deux directions de l'esprit humain ne sont pas incompatibles, comme beaucoup le prétendent et comme le croit surtout volontiers la jeunesse de nos jours, mais qu'elles convergent vers un même objectif, la recherche de l'éternelle vérité.

La croyance à une autre vie, la foi en la justice absolue de Dieu lui firent envisager la mort sans effroi. Et c'est d'une manière sereine qu'il l'a vue venir, parce que sa foi confiante et sa chrétienne résignation lui permettaient d'en envisager l'approche sans crainte.

M. DE TRIBOLET.

PUBLICATIONS D'ED. CORNAZ

B. N. = *Bull. Soc. neuch. sc. nat.*

M. N. = *Musée neuchâtelois*, Rec. d'hist. nation. et d'archéologie.

1848. — Des abnormités congéniales¹ des yeux et de leurs annexes. Lausanne (*Dissertation de doctorat*).
1850. — Quelques observations d'abnormités congéniales des yeux et de leurs annexes. *Ann. d'oculistique* de Florent Cunier, Bruxelles, vol. XXIII.
1851. — De l'hyperchromatopsie. *Ann. d'oculistique*, vol. XXV. Janvier.
- Quelques mots sur l'albinisme. *Ann. Soc. méd. prat. de la prov. d'Anvers*, IX.
1852. — Sur la maladie nommée hématoophilie ou diathèse hémorrhagique héréditaire. *B. N.*, II, 328.
- Sur les relations qui existent entre certaines maladies du cœur et des reins et diverses affections amaurotiques des yeux. *B. N.*, II, 342.
- Énumération des Lichens jurassiques et plus spécialement de ceux du canton de Neuchâtel. *B. N.*, II, 385.
- Matériaux pour servir à l'histoire des abnormités congéniales des yeux et de leurs annexes. 1^{er} fascicule. *Ann. d'oculistique*, vol. XXVII.
- Notice sur les établissements consacrés aux maladies des yeux. *Ann. d'oculistique*, vol. XXVIII.
1853. — De l'étiologie de la cataracte. Mémoire. En collabor. avec le Dr de Hasner. *Arch. d'ophtalmologie*, Paris.
- Des anomalies congéniales de la coloration du voile irien. *Ann. Soc. méd.-chirurgic. de Bruges*. Mai.
- Observations de Tyndall sur la fausse appréciation des couleurs. *B. N.*, III, 114.

¹ Cet adjectif a été par erreur employé par Cornaz. D'après Littré, congénial signifie « qui s'accorde avec le génie ». Il ne faut pas confondre congénial avec *congénital*, expression qui aurait dû être employée de préférence et qui se dit des maladies qu'on apporte en naissant.

1853. — Sur les travaux de Esp. Fabre et la métamorphose de deux Aegylops en Triticum. *B. N.*, III, 136.
— Biographie de M. Florent Cunier. *B. N.*, III, 142.
- 1853-54. — Revue ophthalmologique suisse. 1^{er} et 2^{me} fasc. *Ann. d'oculistique*.
1854. — Recherches statistiques sur la fréquence comparative des couleurs de l'iris. Une 1^{re} édition a été couronnée en 1853 par la Soc. de statistique de Marseille. *Ann. d'oculistique*, vol. XXXI.
— Etudes statistiques sur la fièvre typhoïde. *Ann. Soc. méd. Anvers*, XV.
1855. — La fièvre typhoïde à l'hôpital Pourtalès pendant l'année 1853. Notice statistique. *Journ. publié par la Soc. sc. méd. et nat. de Bruxelles*.
— De la fréquence de la cataracte dans ses rapports avec la coloration de l'iris. *Ann. Soc. sc. méd. et nat. de Malines*.
— Observation de plaie pénétrante de l'abdomen. *Ann. Soc. sc. méd. et nat. de Malines*, XI, 47.
— Observation de fracture du crâne avec décollement de la dure-mère et épanchement sanguin intra-cranien. *Ann. Soc. méd.-chirurgic. de Bruges*.
— De l'albinisme. Monographie. *Ann. Soc. méd. de Gand*, XXI.
1856. — Quelques mots sur l'emploi thérapeutique du Mouron rouge à propos de ses propriétés mydriatiques. *Journ. de pharmacie d'Anvers*.
- 1856-61. — Mouvement de l'hôpital Pourtalès pendant les années 1855—1860. *B. N.*, IV, 77, 210, 338, 363; V, 66, 346, 532, 609.
1857. — Observation de sarcome des méninges rachidiennes. *Echo méd.*, I, 401.
— De l'influence du sexe et de l'âge sur la fréquence comparative de la cataracte. *Ann. Soc. méd. prat. d'Anvers*, XIII.
— Sur les soi-disantes eaux minérales de Birmenstorff et de Mellingen (Argovie). *B. N.*, IV, 158; *Echo méd.*, II, 390.

1857. — Anomalies congéniales du globe oculaire et des diverses parties qui entrent dans sa composition. Chap. addit. au *Traité pratique des maladies de l'œil*, de Mackensie, 4^{me} édit., trad. par Warlomont et Testelin, vol. II, Paris, 504-547.
- 1857-1859. — Constitution médicale de l'hiver de 1857 à Neuchâtel et dans ses environs. *Echo méd.*, I, 310; Constitution médicale du printemps et de l'été de 1857, etc. *Echo méd.*, I, 647; Constitution médicale de l'automne de 1857, etc. *Echo méd.*, II, 131; Constitution médicale de Neuchâtel et de ses environs pendant l'hiver et le printemps 1858. *Echo méd.*, II, 512; Constitution médicale etc. pendant l'été 1858. *Echo méd.*, II, 677; Constitution médicale etc. pendant l'automne 1858. *Echo méd.*, III, 144.
- 1857-61. — Voyage médical en Belgique et en Hollande. *Echo méd.*, I, 563; III, 200, 415, 461; IV, 220; V, 552, 598.
- Procès-verbaux de la Soc. méd. de Neuchâtel. *Echo méd.*, I, 269, 317, 568, 766; II, 141, 414, 625; III, 33, 214, 391, 512; IV, 20, 175, 318, 498; V, 125, 154.
1858. — De la micropie due à l'usage local de la Belladonne. En collab. avec le Dr Hoyack. *Echo méd.*, II, 69.
- Du traitement de la rougeole par les frictions de lard. A propos de l'épidémie qui vient de régner à Neuchâtel. *Echo méd.*, II, 400.
- Périchondrite laryngée ayant nécessité la trachéotomie. *Echo méd.*, II, 576.
- L'école de médecine de Besançon. Lettre au Dr F. de Pury. *Echo méd.*, II, 619.
- 1858-60. — Tétanos traumatique guéri par le tartre stibié à hautes doses. *Echo méd.*, II, 665; IV, 193.
1859. — Quelques mots sur les maxima des médicaments très actifs. *Echo méd.*, III, 15.
- Observation d'inversion splanchnique complète. *Echo méd.*, III, 297; *B. N.*, V, 40.
- Amblyopie et surdité guéries par l'iodure de fer. *Echo méd.*, III, 449.
- Observation d'hémorragie méningée intra-arachnoïdienne à forme convulsive. *Echo méd.*, III, 545.

1860. — Exposition et appréciation des projets de concordat pour la pratique de la médecine, de la pharmacie et de l'art vétérinaire en Suisse. *Echo méd.*, IV, 49.
- Remarques sur le IV^{me} projet de concordat médical suisse et sur les trois principes admis par la Conférence. *Echo méd.*, IV, 357.
- Projet de règlement pour les examens des médecins, des pharmaciens et des vétérinaires des cantons concordataires de la Suisse. *Rapport présenté à Lucerne le 7 déc. 1860.*
- De l'existence du catarrhe des foins en Suisse. Réponse à la circulaire de M. le prof. Phoebus. *Echo méd.*, IV, 307.
- Les maladies régnantes du canton de Neuchâtel pendant l'année météorologique 1859. *Echo méd.*, IV, 385, 457, av. 2 tableaux.
- Rapport médico-légal sur un individu trouvé mort dans le lit du Seyon à la suite d'une rixe. En collab. avec L. Reynier, père. *Echo méd.*, IV, 586.
- Analyse des eaux de la Brévine. *B. N.*, V, 210.
1861. — Le Dr J. François P. de Castella. *Echo méd.*, V, 23. Voir aussi *Biogr. neuchâtel.* de Jeanneret et Bonhôte, II, 491.
- Amputation tibio-tarsienne d'après le procédé de Pirogoff. *Echo méd.*, V, 425.
- De la fracture de l'un des condyles du fémur à propos d'un cas de cette lésion. *Echo méd.*, V, 473.
- De la nécessité de soumettre notre législation sanitaire à une revision complète et d'en assurer l'application réelle. *Mém. à l'appui de la pétition présentée au Grand Conseil au nom de la Soc. neuch. des sc. méd.*
1863. — Sur une restriction d'articulation au coude. *B. N.*, VI, 282.
1864. — Le docteur J.-L. Borel. Notice biographique. Neuchâtel. Voir aussi *Biogr. neuchâtel.* de Jeanneret et Bonhôte, II, 465; *Verhandl. d. schweiz. naturf. Gesell.*, 1863, 209.
- Les familles médicales de la ville de Neuchâtel. *Etrennes neuchâtel.* de F.-A.-M. Jeanneret.
1864. — Une épizootie aux Joux de la Ville en 1701 et 1702. *M. N.*, 52.

1865. — Un chirurgien d'outre-tombe. Etude historico-médicale sur Neuchâtel, de 1661 à 1670. *M. N.*, 85, 101, 131, 161.
1866. — Trois observations de fracture d'un condyle du fémur. *Actes Soc. helv. sc. nat.*, 107.
1867. — Sur un cas particulier de tératologie. *B. N.*, VII, 538.
— Sur des courbes thermométriques intéressantes. *B. N.*, VII, 539.
— Le docteur Favre. *Verhandl. d. schweiz. naturf. Gesell.*, 237.
- 1868-69. — Sur une autoplastie de la face. *B. N.*, VIII, 37, 265.
1869. — Le libre exercice de la médecine dans le canton de Neuchâtel. Mémoires présentés à la Société d'émulation, en collabor. avec le Dr Morthier. Neuchâtel. *Publiés par la Société neuchâtel. pour l'avancement des sciences sociales.*
— Sur le climat et la production du sol de notre pays sous la 1^{re} dynastie de ses comtes, soit de 1033 à 1395. *B. N.*, VIII, 265.
— Les maladies contagieuses et les hôpitaux neuchâtois. *Rapport présenté à la Soc. neuch. des sc. méd.* Neuchâtel.
1870. — De l'urgence d'un hôpital cantonal pour les maladies contagieuses. *Bull. Société neuchâtel. pour l'avancement des sciences sociales.*
— Quelques mots sur les revaccinations. Notice rédigée à la demande de la Commission de santé et publiée par la *Direction de l'intérieur du canton de Neuchâtel.* Neuchâtel.
— Sur un cas d'hermaphroditisme humain. *B. N.*, VIII, 450.
- 1870-1900. — Notices relatives à l'histoire médicale de Neuchâtel. *M. N.* 1870, 1^{re} série, 257, 289, av. une pl. ; 1871, II^{me} série, 207, 226 ; 1875, III^{me} série, 155, 250, 282, av. une pl. ; 1880, IV^{me} série, 17, 43, 62, 96, 118, av. une pl. ; 1900, V^{me} série, 53, 80, 117, 184, 310, av. une pl.
- 1874-92. — Notice sur la marche de l'hôpital Pourtalès en....
1875. — Fabriques de soieries et de draps à Neuchâtel. *M. N.*, 11.
1876. — Sur une transfusion du sang. *B. N.*, X, 374.

1878. — Statistique médicale de l'Etat de Hambourg. *B. N.*, XI, 298.
1879. — Réduction d'une inversion de matrice au moyen d'un ballon de caoutchouc. *B. N.*, XI, 478.
— De l'existence de latex chez quelques érables. *B. N.*, XI, 491.
1883. — De l'origine du cowpox. *B. N.*, XIII, 58.
1888. — Giov.-Batt. Patirana et sa Flore médicale de Bormio. Notice. *B. N.*, XVI, 119 et 293.
1890. — A propos d'un essai de naturalisation du *Sanguisorba dodecandra*. *B. N.*, XVIII, 122 et 199.
1893. — Le Rosa Sabini (Woods). Plante nouvelle pour la flore neuchâteloise. *B. N.*, XXI, 121.
1894. — La flore de Naples au premier printemps. *B. N.*, XXII, 41 et 308.
— Nouvelles plantes du Simplon. *B. N.*, XXII, 306.
— Roses hybrides du canton de Neuchâtel. *B. N.*, XXII, 330.
— Souvenir d'une excursion botanique aux vallées de la Viège il y a un demi-siècle (1842). *Bull. d. trav. de La Murithienne, Soc. valais. des sc. nat.*, fasc. XXI et XXII, 114.
— Une petite poésie en patois romand. *M. N.*, 266.
- 1894-95. — Note sur l'Aster Garibaldii (Brügger). *B. N.*, XII, 326; XXIII, 259.
1895. — Sur la flore adventice d'Orbe, d'après le Dr J. Moehren. *B. N.*, XXIII, 247.
— Plantes du val de Binn (Valais). *B. N.*, XXIII, 260.
— Sur le genre *Crocus* (safran). *B. N.*, XXIII, 269.
— Uniformes neuchâtel. du commencement du XVIII^{me} siècle. *M. N.*, 250.
- 1895-1902. — Cas de tératologie végétale. *B. N.*, XXIII, 273; XXIV, 256; XXVI, 401; XXVIII, 254, 265; XXIX, 433; XXX, 474.
1896. — La variole et les vaccinations à Budapest. *B. N.*, XXIV, 45, 242.
— Les anthères des *Gentianes*. *B. N.*, XXIV, 57, 256.
— Sens du mot « alpinus » en botanique. *Rameau de sapin*, 44.
— Encore l'ordre de guerre du comte Philippe. *M. N.*, 63.
— Les milices de la Bourgeoisie de Neuchâtel. *M. N.*, 92, 111, 141, 166, 184, 202, 238, 260, av. une pl.

1897. — Les armoiries de la Ville de Neuchâtel. *M. N.*, 173, av. une pl.
— Rosa dichroa (Lerch) et Rosa Lerchii (Rouy). *B. N.*, XXV, 129.
— Un genre nouveau pour la flore de l'Europe (Halenia). *B. N.*, XXV, 155, av. une pl.
— Statistique de la flore du Congo. *B. N.*, XXV, 278.
1898. — Recherches sur les principales maladies observées à Neuchâtel à fin du XVI^{me} siècle et au commencement du XVII^{me} siècle. *B. N.*, XXVI, 138.
— Le docteur Charles Nicolas. Av. une pl. *B. N.*, XXVI, 305. *Verhandl. d. schweiz. naturf. Gesell.*, 1898, 329.
— Une découverte scientifique japonaise. *B. N.*, XXVI, 394.
— Sur les roches gravées du Val Fontanalba (Italie). *B. N.*, XXVI, 403.
— Quelques découvertes intéressantes du capit. Chaillet dans les genres Epervière et Rose. *B. N.* XXVI, 434.
— Saint-Ursanne de Nugerol ou la paroisse de Blanche Eglise. *M. N.*, 29, 58, 94, av. une pl.
1899. — Etude pratique sur la vaccination des malades. *B. N.*, XXVII, 118 et 287.
— L'Anémone alpine à fleurs jaunes du Chasseron. *Rameau de sapin*, 30.
1900. — Les Alchimilles bormiaises. *B. N.*, XXVIII, 52.
1901. — Le diacre Antoine Royet et son traité de la peste publié en 1583. *M. N.*, 109.
— Note sur le traitement des empoisonnements d'après la méthode italienne. *B. N.*, XXIX, 443.
1902. — Petites notices botaniques. *B. N.*, XXX, 498.
1904. — Qu'est-ce que le Rosa pendulina de Linné? *Rameau de sapin*, 48.
1905. — Le docteur Léopold de Reynier. Notice biographique. *B. N.*, XXXIII, 3, av. une pl. *Verhandl. d. schweiz. naturf. Gesell.*, CV. *Revue méd. de la Suisse romande*, 1904, 452.
1907. — Jonas David Labram, 1785-1852, av. portrait. *Rameau de sapin*, 42.
1909. — Monographie du Corallorrhiza de notre Jura. *Rameau de sapin*, 45.
1910. — Ours, loups et lynx. La chasse aux loups en Suisse au XVI^{me} et XVII^{me} siècles. *Rameau de sapin*, 5.